

# Élections professionnelles du 1<sup>er</sup> au 8 décembre 2022



S'ENGAGER POUR CHACUN  
AGIR POUR TOUS

## CAP catégorie C Commission Administrative Paritaire

### L'enjeu de votre vote : quel est le rôle de la CAP ?

Lieu emblématique du dialogue social, la CAP reste un moment d'échange incontournable entre les représentants du personnel et ceux de l'administration.

Certains pensent que les CAP ne servent plus à rien : ce n'est pas l'avis de la **CFDT**.

**Les CAP examinent toutes les décisions individuelles défavorables aux agents et leurs recours.**

Elles sont l'occasion de défendre vos dossiers,

- les comptes rendus d'entretien professionnel,
- les refus de demande de télétravail ou de certains congés spécifiques comme ceux liés aux formations, etc.

#### En savoir plus :

sur les prérogatives des CAP  
<https://www.cfdt-ufetam.org/elections-2022-comprendre-les-nouvelles-instances-consultatives-cap-ccp-csa/>



### Pourquoi voter CFDT entre le 1<sup>er</sup> et 8 décembre ?

La **CFDT** défend vos intérêts particuliers et ceux de tous les agents de catégorie C. Vos élus **CFDT**, forts de leur expérience, vous accompagnent en amont des CAP.

Avec l'appui du réseau **CFDT** et de notre pôle juridique, ils vous épaulent dans vos recours.

Vos élus pèsent sur les décisions de l'administration et interpellent ses services au plus haut niveau.

#### Notre ligne de conduite

Vous défendre individuellement et collectivement en agissant auprès des bons interlocuteurs.

En parallèle du suivi de dossiers individuels, il s'agit pour la **CFDT** de faire progresser des sujets collectifs en étant force de proposition.

La **CFDT** rappelle à l'ordre l'administration lorsqu'elle ne remplit pas ses obligations et négocie des droits nouveaux au bénéfice de tous.

La **CFDT** s'engage à être disponible et à l'écoute de tou.te.s pour rester connectée en permanence à la réalité du terrain.

#### Avant la CAP :

Aide à la constitution des dossiers individuels (recours)

#### Pendant la CAP :

Soutien des dossiers (recours, discipline)



#### En parallèle de la CAP :

Médiation, conseil et intervention auprès de la DRH (promotion, mobilité)  
Accompagnement personnalisé

**VOTRE VOIX**  
**NOTRE ACTION**  
**VOTEZ CFDT**

## Quels corps sont concernés ?

7 corps  
catégorie  
C

- Adjoint administratifs des administrations de l'État (AAAE)
- Adjoint d'administration de l'aviation civile
- Adjoint techniques des administrations de l'État (ATAE)
- Dessinateurs
- Experts techniques des services techniques (ETST)
- Personnels d'exploitation des travaux publics de l'Etat de la branche « voies navigables, ports maritimes » (PETPE VNPM) hors ceux affectés à VNF.
- Syndics des gens de mer (SGM)

accompagner  
catégorie  
voter  
negociation  
mobilité  
proximité  
corps CFDT  
promotions  
RIFSEEP  
dossiers  
mediation  
nouveau  
soutien  
individuels  
comprendre

### Nos revendications

- Le pouvoir d'achat : la **CFDT** continuera à se battre pour améliorer les rémunérations indiciaires. Elle veillera à ce que les payes et les promotions soient faites en temps et en heure. Vos élus **CFDT** seront votre relais pour saisir directement l'administration si besoin.
- Refonte des grilles salariales, l'augmentation du point d'indice n'est pas la seule solution, car elle creuse les écarts entre les bas et hauts salaires.
- Le recours sur l'indemnitaire doit pouvoir s'effectuer en CAP.
- Prise en compte des compétences acquises et valorisation des parcours professionnels, avec comme objectif une évolution de carrière.
- Augmenter les possibilités d'accès à la catégorie supérieure.
- La **CFDT** revendique une amélioration de la retraite pour invalidité, la prise en compte de la pénibilité et l'instauration de la retraite progressive pour les fonctionnaires.

### LOI DE TRANSFORMATION DE LA FONCTION PUBLIQUE BIENVENUE SUR UNE AUTRE PLANÈTE !



Quelle que soit la taille du corps auquel vous appartenez, vos élus **CFDT** s'engageront pour chacun, agiront pour tous et vous défendront de la même manière. ”



### Nos engagements

- Nos élus seront vos interlocuteurs privilégiés. Nous serons une équipe de travail et la **CFDT** accompagnera les élus dans la préparation des dossiers.
- La **CFDT** suivra avec attention la mise en place et l'application des protocoles inter-ministériels ou ministériels, dont :
  - Le protocole **Égalité** professionnelle H/F,
  - Lutte contre les **Discriminations et les Haines**,
  - La politique ministérielle en matière de **Handicap**.

### Nos principes

- La **CFDT** n'est pas corporatiste, elle défend l'ensemble des agents et des métiers.
- La **CFDT** est à votre écoute, vous conseille et vous accompagne. La bienveillance n'est pas un vain mot pour nous.
- La **CFDT** défend les agents dans le respect des textes.

**VOTRE VOIX**  
**NOTRE ACTION**  
**VOTEZ CFDT**